

**RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXÉCUTIF DU 9 et 10 AVRIL 2021
en Go To Meeting avec décisions prises en séance dans le respect
des articles 33 et 88 du Règlement Intérieur de la FFVoile**

V5.0

Elu.e.s :

Présent.e.s : DENECHAU Jean-Luc ; BERTHAULT Pascal ; BESSON Billy ; BOVYN Olivier ; COURTOIS Christine ; DOS SANTOS Anne ; FOURICHON Christine ; LE BOUCHER Pierre ; MIGRAINE Corinne ; RUSSO Ed (le 09 avril).

Excusé.e.s : Ed RUSSO (le 10 avril)

Invité.e.s :

Présent.e.s : BOCQUET Bernard ; COUR Jean-Christophe ; MARLIOT Eric ; Ilango BALA (pour la mise en œuvre des votes secrets)

1 Point licences

Information	Le Bureau exécutif de la FFVoile prend connaissance de la délivrance des licences au 7 avril 2021.
--------------------	--

2 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

2.1 Approbation des relevés de décisions des BE du 20/02/21 et 27/03/21 en GTM

Décision BE-210409_10-01	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les relevés de décisions des BE du 20 février et 27 mars 2021. Publication électronique sur le site Internet de la FFVoile le 12 avril 2021 pour le relevé du 20 février et le 02 avril 2021 pour le relevé du 27 mars.
---------------------------------	--

2.2 Proposition de désignation des Présidents et membres des commissions statutaires et réglementaires

Le Bureau Exécutif de la FFVoile propose au CA de nommer (vote secret) les Présidents/membres ci-après des commissions statutaires/réglementaires de la FFVoile :

Commission médicale :

Président : Pierre-Yves GUILLEMOT

Membres :

- Dr. Olivier CASTAGNA
- Dr Laure JACOLOT
- Dr. Yves LAMBERT
- Dr. Jean-Yves CHAUVE
- Dr. Nicolas CAPONY
- Dr. Bernard DESTRUBE
- Bertrand GUILLO
- Dr Fanny MEVELLEC
- Dr. Anne-Lise INIZAN
- Dr. Paul ROUSSANGE

Commission Centrale d'arbitrage :

Président : Romain GAUTIER

Vice-Présidente : Nathalie PEBEREL

Vice-Président : Christophe SCHEINFEGEL

Membres :

- Françoise DETTLING
- François CATHERINE
- Monique PARIAT
- Jean-Luc GAUTHIER
- Véronique AULNETTE
- Delphine LARGENTON
- Hélène LA SALMONIE
- Olivier LE GOUIC
- Tom GRAINGER

**Décision BE-
210409_10-02
(Vote secret)
Vote CA**

Commission de surveillance des opérations électorales :

Président : Benjamin PEYRELEVADE (Avocat)

Membres :

- Jean MALASSIS SERIS (Avocat)
- Claude THOUROT
- Denis CLERIN
- A venir

Commission Nationale de Discipline (CND) :

Président : Antoine SAVIGNAT (Avocat)

Membres :

- Christian SILVESTRE
- Alexandra AGNUS (Juriste)
- Floriane CAVEL (Juriste)
- Marie-Thérèse LANNUZEL JOURDAS

Suppléants :

- Dominique TINCELIN
- Clément BERNARD (Juriste)

Conseil Fédéral d'Appel (CFA) :

Président : Jean MALASSIS SERIS (Avocat)

Membres :

- Margaux BASTERREIX (Juriste)
- Dominique SERRE
- Daniel PILLONS
- Claude THOUROT

Suppléants :

- Denis CLERIN
- Jean Baptiste BAYNAUD (Juriste)

Comité d'Éthique et de Déontologie :

Présidente : Garance DUPUIS

Membres :

- Bernard AMIEL,
- Dominique TINCELIN
- Guy TOUREAUX

	<ul style="list-style-type: none"> - Chrif AÏT OUALI <p style="text-align: center;">Jury d'Appel (pré liste) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bernard BONNEAU - Gérard BOSSE - François CATHERINE - Patrick CHAPELLE - Bernadette DELBART - Georges PRIOL - Thibaut GRIDEL - Yoann PERONNEAU - Christophe SCHEINFEGEL - Baptiste VERNIEST - Thierry POIREY - Sylvie HARLE - Yves LEGLISE - Patrick BREHIER - Bertrand CALVARIN - Patrick GONDOIN - Franck GUICHARD - Jean-Michel CRIQUET - Alexis DUVERNOY - Laurent REMY - Tom GRAINGER
--	---

2.3 Composition des commissions validées par le BE

<p>Décision BE-210409_10-03 (Vote secret)</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile met en place pour la mandature 2021 -2024 les commissions ci-après et il valide la composition de ces commissions (vote secret) :</p> <p style="text-align: center;">Commission Équipement et Sécurité :</p> <p style="text-align: center;"><u>Président</u> : Dominique SERRE</p> <p style="text-align: center;"><u>Membres</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - David ALEXANDRE - Véronique BAZIN - Gaël BIGOT - Alain BUJEAUD
--	---

- François DUCHESNE DE LAMOTTE
- Didier GASS
- Christophe GAUMONT
- Régis GOIFFON
- Marie-Thérèse LANNUZEL JOURDAS
- Jean-Claude LEROUX
- Fabrice LEVET
- Robert PANCIULLO
- Jean-Pierre BLACHE
- Jean-Luc LAURENT

Commission VRC :

Présidente : Géraldine HENRI

Membres :

- Laurent BOURRIQUEL
- Rémi BRES
- Michel BRUN
- Olivier COHEN
- Pierre GONNET
- Bernard MERLAUD
- Pierre PARENT
- Guillaume TERRIEN
- André BORONAT

Commission des Directeurs de Course au Large (Voir décision BE 210409_10-19)

Commission Catamaran :

Président : A venir

Membres :

- Audrey OGEREAU
- Servane MOREAU
- Jean-Pierre BLACHE
- Fabrice DENIS
- Olivier BACKES
- Francis FERRARI
- Antoine JOUBERT
- Philippe NEYRAS
- Ludovic SIGURET

	<p>Commission Kite/Nouvelle glisse :</p> <p><u>Présidente</u> : Stéphanie DESTOMBES</p> <p><u>Membres</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alexis MINARD - Thierry RENAULT - Fred RALEC - Olivier LE GOUIC - Clément REMY - Ode PAPAIS - Chris BALLOIS - François DUCHESNE DE LAMOTTE - Thierry ALLAMANNO
--	---

2.4 Rémunération du Président

<p>Décision BE-210409_10-04 (Vote secret) Vote CA</p>	<p>Après échange entre les membres du BE hors de la présence du Président Jean-Luc DENECHAU qui n'a pas souhaité y participer pour éviter tout conflit d'intérêt, le Bureau Exécutif de la FFVoile décide de proposer au CA (Vote secret hors de la présence du Président), de valider le principe d'une rémunération pour le président uniquement et pour un montant de 7 574 € bruts/mois (90 888 € bruts/an) à savoir le montant attribué au président JP CHAMPION en 2016 (hors avantage en nature) augmenté du taux d'inflation de 2017 à 2020 inclus. Il sera précisé par le CA que cette rémunération sera attribuée sous condition que le Président élu ne soit pas salarié dans une autre entité et qu'il consacre l'équivalent d'un temps plein à son mandat social.</p> <p>Cette rémunération ainsi que les éventuels avantages en nature pourront éventuellement être revus par décision du CA sur proposition du BE sachant que le total cumulé avec la rémunération principale, devra respecter la limite de trois fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale (maximum de 123 408 € bruts/an).</p> <p>Enfin le BE demande au CA de préciser que cette rémunération est fixée sans primes, ni intéressement, ni assurance chômage mais avec le bénéfice de la mutuelle et de la prévoyance si le président le souhaite.</p>
--	--

2.5 Désignation de Mme LANNUZEL JOURDAS en tant que chargée de mission au sein du service comptabilité/finances et approbation de la délégation de signature/du mandat accordé par le président/trésorier (vote secret)

<p>Décision BE-210409_10-05 (Vote secret)</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile désigne Mme Marie-Thérèse LANNUZEL JOURDAS comme chargée de mission au service comptabilité/finances et approuve la délégation de signature/le mandat qui lui sera accordé par le Président/trésorier de la FFVoile.</p>
--	--

2.6 Présentation des outils financiers

Information	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance des outils financiers (Yousign, Jenji, \$compta) de la FFVoile.
--------------------	---

2.7 Projet Sportif Fédéral 2021 dont validation de la note de cadrage

Décision BE-210409_10-06	Le Bureau Exécutif de la FFVoile prend connaissance du PSF 2021 et valide la note de cadrage en intégrant une modification en page 7 lié au fait que les CDVoile ou CTVoile ne peuvent pas déposer une demande de cofinancement pour plus de 6 actions.
---------------------------------	---

2.8 Règles d'organisation des réunions institutionnelles (BE, CA, CL) et fixation des prochaines dates AG

Décision BE-210409_10-07	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide les règles d'organisation des réunions institutionnelles (BE, CA, CL).</p> <p>Bureau Exécutif : organisation sur une année civile entre 10 et 11 BE (le RI prévoit 8 BE par an à minima) sur une journée entière sans compter les éventuels BE qui pourraient se tenir en fin d'après-midi, la veille des CA ou chaque fois que l'actualité le nécessite (ex COVID) afin de rester en mode agile (art 33 du RI évoque les affaires courantes et urgentes traitées en séance restreinte).</p> <p>Il ne devrait pas y avoir de BE en août et peut être en décembre.</p> <p>Il est proposé de préfixer les BE en avance afin d'aider à l'organisation de chacun (éventuellement à jour ou date fixe). Lors du prochain BE une proposition de calendrier sera soumise au BE. Dans l'attente, la date du 29/04 à 18 H30 est arrêtée.</p> <p>Conseil d'Administration : 4 Conseils d'Administration par année civile (les statuts prévoient 3 CA à minima) qui se situeraient approximativement (à l'exception de la 1ère année de mandat qui nécessitera 5 CA) aux périodes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- fin Février/début Mars selon la date d'AG- entre la mi-juin et la fin juin- Courant septembre- En décembre <p>Conseil des Ligues : le BE est informé que l'article 39 du Ri précise que le CL se réunit au moins 2 fois par an sur convocation du Président de la FFVoile et du Président du conseil des présidents de ligues. Le BE souhaite maintenir un rythme de 4 CL par an</p>
---------------------------------	--

	Lors de ces différentes réunions institutionnelles qui pourront alterner des convocations en présentiel ou en distanciel, la présence des opérationnels est souhaitée pour éclairer les sujets.
--	---

2.9 Adresse mail FFVoile, cartes de visite des élus du BE (téléphone, portables)

Décision BE-210409_10-08	Le Bureau Exécutif de la FFVoile échange et valide la mise en place de carte de visite avec adresse mail FFVoile
---------------------------------	--

2.10 Convention avec NEB

Décision BE-210409_10-09	Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la convention « cadre de collaboration » entre Nautisme en Bretagne et la Fédération Française de voile mise en place pendant la situation de sanitaire d'urgence.
---------------------------------	--

2.11 Renouvellement de la convention avec les Glénans

Décision BE-2102409_10-10	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile donne son accord de principe pour le renouvellement (période 2021 – 2024) de la convention avec les Glénans et valide le fait de consentir une baisse de la facturation des Glénans au titre de l'année 2020 (moins 600 PVR) mais applicable sur l'exercice 2021.</p> <p>Avant signature, les axes de collaboration devront néanmoins être confirmés par les deux structures.</p> <p>Christine FOURICHON n'a pas participé au vote</p>
----------------------------------	--

2.12 Pratique en double et en équipage – Modification de la décision électronique du BE du 23/03/2021

Décision BE-210409_10-11	<p>Pour donner suite aux dernières publications du Ministère des Sports (https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-03-avril/) après la parution du décret n° 2021-384 du 2 avril 2021 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le BE de la FFVoile décide de modifier sa décision (BE-210323-01) concernant la pratique en double et en équipage. Il acte comme nouvelle décision concernant la pratique en double et en équipage, applicable rétroactivement en date du 03/04/2021 que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la distanciation physique de 2 mètres doit être impérativement observée, hormis pour les SHN, les sportifs professionnels et les sportifs identifiés dans le PPF ; - les personnes vivant sous le même toit sont autorisées à naviguer ensemble en dérogeant à la règle de la distanciation physique.
---------------------------------	---

2.13 Affiliation

Décision BE-210409_10-12 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile se prononce favorablement pour l'affiliation de la société Normandie Évènements. L'affiliation sera validée au prochain CA.</p> <p>O. BOVYN n'a pas souhaité participer au vote pour éviter tout conflit d'intérêt.</p>
Décision BE-210409_10-13 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif se prononce favorablement pour l'affiliation de l'association de classe Wing Riders. L'affiliation sera validée au prochain CA.</p>

2.14 Validation épreuves internationale

2.14.1 KWM pour l'organisation du championnat d'Europe individuel formula kite du 18 au 24 mai à Villeneuve Les Maguelonne

Décision BE-210409_10-14	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le KWM du championnat d'Europe Individuel kitefoil du 18 au 24 mai 2021.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents du département DCP pour valider cette modification de date.</p> <p>Unanimité moins 1 abstention (P LE BOUCHER)</p>
---------------------------------	--

2.14.2 Championnat d'Europe IRC – COYCH – 23 – 27 juin – Hyères

Décision BE-210409_10-15	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le COYCH du championnat d'Europe IRC du 23 au 27 juin 2021.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents du département DCP pour valider cette modification de date.</p> <p>Unanimité moins 1 abstention (P LE BOUCHER)</p>
---------------------------------	---

2.14.3 Championnat d'Europe IQ Foil - YCPR – 21 – 28 octobre - Marseille

Décision BE-210409_10-16	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide l'organisation par le YCPR du championnat d'Europe IQ Foil senior et moins de 21 ans du 21 au 28 octobre 2021.</p> <p>Si toutefois dans la période de crise sanitaire actuelle, la date de l'épreuve devait être reportée, le BE donne délégation aux vice-présidents du département DCP pour valider cette modification de date.</p> <p>Unanimité moins 1 abstention (P LE BOUCHER)</p>
---------------------------------	---

2.14.4 Règle Générale concernant les épreuves internationales

Décision BE-210409_10-17	Le Bureau Exécutif de la FFVoile souhaite qu'on puisse redéfinir/repréciser un cadre d'examen/de validation des dossiers des épreuves internationales.
---------------------------------	--

3 Commissions indépendantes / CCA

3.1 Modification des RCV et Jury sans appel

3.1.1 Modification des Règles de Course à la Voile pendant le Pro Sailing Tour 2021 (sur des Ocean Fifty, anciennement Multi50) et le Tour de France à la Voile 2021 Diam 24 OD

Décision BE-210409_10-18	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la Commission Centrale d'Arbitrage à modifier les Règles de Course à la Voile pendant : <ul style="list-style-type: none">- le Pro Sailing Tour 2021- le Tour de France à la Voile 2021
---------------------------------	--

3.1.2 Mise en place d'un jury national sans appel pendant le Pro Sailing Tour 2021 et le Tour de France à la Voile 2021

Décision BE-210409_10-19	Le Bureau Exécutif de la FFVoile autorise la mise en place d'un jury national sans appel pour : <ul style="list-style-type: none">- le Pro Sailing Tour 2021- le Tour de France à la Voile 2021
---------------------------------	--

4 Département Compétition Performance

4.1 Modification du Règlement des directeurs de Courses au large et de la composition de la Commission des directeurs de Courses au large

Décision BE-210409_10-20 Vote CA pour le règlement	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile valide la modification réglementaire concernant la composition de la commission plénière et du comité opérationnel de la Commission des Directeurs de Course au Large :</p> <p>Article 3.1 a) supprimer « Le Vice – Président Délégué de la FFVoile (ou Vice – Pdt(e) Compétition & Performance), »</p> <p>Article 3.1 b) remplacer « Le Vice – Président Délégué de la FFVoile, » par « La Vice-présidente en charge de l'Habitable »</p> <p>Cette modification du règlement des Directeurs de Course au Large sera proposée lors du prochain Conseil d'Administration de la FFVoile.</p> <p>Le Bureau Exécutif valide (vote secret) la composition de la Commission des Directeurs de Course au Large ci-après, sous condition suspensive de la validation de la modification</p>
--	---

	<p>du règlement de la Commission des Directeurs de Course au large par le Conseil d'administration :</p>																												
	<table> <tr> <td>Vice - Présidente en charge de l'Habitable</td> <td>Corinne Migraine - Présidente de la Commission</td> </tr> <tr> <td>Administrateur FFVoile - Course Océanique</td> <td><i>Bernard Bocquet</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur Technique National de la FFVoile</td> <td><i>Jacques Cathelineau ou son représentant</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur du Pôle France Course au Large</td> <td>Christian Le Pape - Vice-président de la Commission</td> </tr> <tr> <td>Cadre spécialisé FFVoile</td> <td>Marc Bouvet</td> </tr> <tr> <td>Le Président de la Commission Centrale d'Arbitrage</td> <td>ou son représentant</td> </tr> <tr> <td>1 médecin représentant la Commission Médicale de la FFVoile</td> <td>Laure Jacolot</td> </tr> <tr> <td>Directeur de Course au Large</td> <td><i>Hervé Gautier</i></td> </tr> <tr> <td>Directeur de Course au Large</td> <td>Gilles Chiorri</td> </tr> <tr> <td>Directeur de course au Large</td> <td>Mathias Louarn</td> </tr> <tr> <td>Skipper</td> <td>Yoann Richomme</td> </tr> <tr> <td>Skipper</td> <td>Jean - Luc Nélias</td> </tr> <tr> <td>Organisateur</td> <td><i>Manfred Ramsbacher</i></td> </tr> <tr> <td>Organisateur</td> <td>Laura Le Goff - SAEM Vendée</td> </tr> </table>	Vice - Présidente en charge de l'Habitable	Corinne Migraine - Présidente de la Commission	Administrateur FFVoile - Course Océanique	<i>Bernard Bocquet</i>	Directeur Technique National de la FFVoile	<i>Jacques Cathelineau ou son représentant</i>	Directeur du Pôle France Course au Large	Christian Le Pape - Vice-président de la Commission	Cadre spécialisé FFVoile	Marc Bouvet	Le Président de la Commission Centrale d'Arbitrage	ou son représentant	1 médecin représentant la Commission Médicale de la FFVoile	Laure Jacolot	Directeur de Course au Large	<i>Hervé Gautier</i>	Directeur de Course au Large	Gilles Chiorri	Directeur de course au Large	Mathias Louarn	Skipper	Yoann Richomme	Skipper	Jean - Luc Nélias	Organisateur	<i>Manfred Ramsbacher</i>	Organisateur	Laura Le Goff - SAEM Vendée
Vice - Présidente en charge de l'Habitable	Corinne Migraine - Présidente de la Commission																												
Administrateur FFVoile - Course Océanique	<i>Bernard Bocquet</i>																												
Directeur Technique National de la FFVoile	<i>Jacques Cathelineau ou son représentant</i>																												
Directeur du Pôle France Course au Large	Christian Le Pape - Vice-président de la Commission																												
Cadre spécialisé FFVoile	Marc Bouvet																												
Le Président de la Commission Centrale d'Arbitrage	ou son représentant																												
1 médecin représentant la Commission Médicale de la FFVoile	Laure Jacolot																												
Directeur de Course au Large	<i>Hervé Gautier</i>																												
Directeur de Course au Large	Gilles Chiorri																												
Directeur de course au Large	Mathias Louarn																												
Skipper	Yoann Richomme																												
Skipper	Jean - Luc Nélias																												
Organisateur	<i>Manfred Ramsbacher</i>																												
Organisateur	Laura Le Goff - SAEM Vendée																												

5 Points d'informations diverses

<p>Information</p>	<p>Le Bureau Exécutif de la FFVoile aborde dans ce point 5 les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La situation des RH qui nécessite la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action à court terme. - Négociation à mener avec Marinepool pour tenter d'éviter une action en justice - Romain Gautier va devenir l' élu référent de l'informatique. - WS : Situation de la gouvernance de la France au sein du groupe D. - Maintien d'un groupe de travail concernant les difficultés d'organisation des compétitions sur les plans d'eaux intérieures et Voies navigables de France mais la composition sera à revoir.
<p>Décision BE-210409_10-21</p>	<p>Par ailleurs, le BE s'est prononcé sur le fait de ne pas rester membre fondateur/membre de l'association « Alliance des Sports et Loisirs de Nature ».</p>